

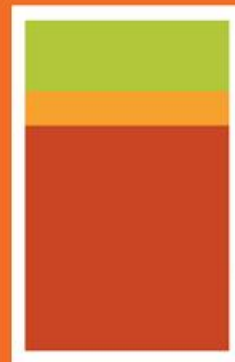
RÉGAL Normandie

À CAEN, LE 15 DECEMBRE 2016 – CRALIM

Déchets alimentaire et gaspillage



Déchets alimentaires



Déchets inévitables

Épluchures de banane, peau du melon, coquilles d'œuf, os...

Déchets potentiellement évitables

Peau de pommes de terre, fanes de carotte, croustes de fromage

Déchets évitables, consommables

Restes de plats, de pain...

= gaspillage alimentaire



Contexte

Prise de conscience internationale et nationale :

- * Internationale : FAO 2010
- * Européenne : parlement 2012
- * En France : pacte V1 2013 / V2 2016
- * lois 2015 /2016 : dont Obligation aux CL démarche anti-gaspi



Mobilisation régionale :

- * Signature du pacte par Laurent Beauvais (9 oct 2013)
- * REGAL de Normandie (2014)

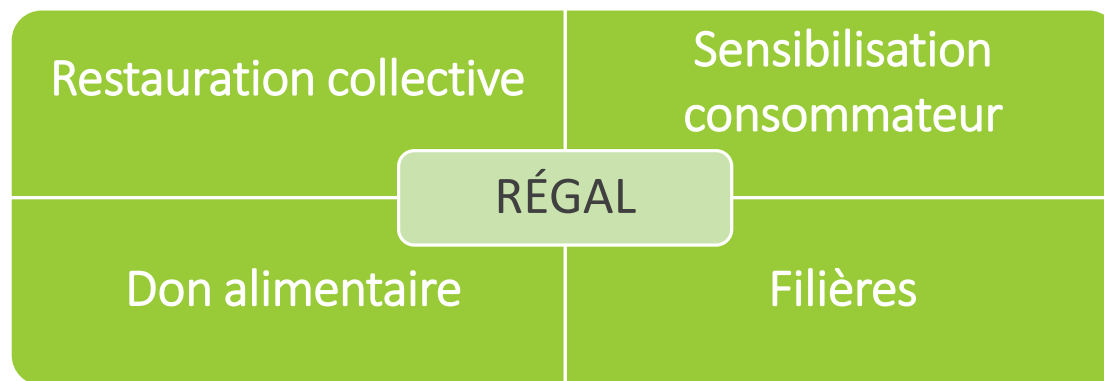
C'est quoi le REGAL Normandie ?



Un **réseau** des acteurs **Normands** pour accompagner, faciliter la mise en œuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en vue d'atteindre l'objectif de - 50% d'ici 2025.

Comment est-il organisé ?

- 1 réunion plénière annuelle
- 1 COPIL = gouvernance institutions (Ademe, Draaf, Dreal), région, société civile (Andes, Ctrc, Crepan, Graine)
- 4 Groupes de Travail :
- Actions communes



Objectifs et actions collectives

Objectifs :

- ▶ Réduire de 50 % le gaspillage alimentaire en Normandie d'ici 2025
- ▶ Faire émerger des actions partenariales
- ▶ Partager les bonnes pratiques

Les actions collectives :

- ▶ 5 Disco soupes en 2015
- ▶ Zéro Gaspi Tour de Normandie en 2016



A quoi sert le REGAL Normandie ?



Faciliter la mise en place d'actions, aller vers une intelligence collective :

- ❖ des **échanges**, des rencontres, des réunions de travail ;
- ❖ des constructions, expérimentations, utilisations de nouvelles **méthodes** et **outils** ;
- ❖ bénéficier d'une **veille**, avec un zoom sur la **réglementation** ;
- ❖ faire connaître **ce qui est fait** et **ceux qui font** ;
- ❖ **relayer** au niveau **national** : les actions innovantes, les méthodologies, les questions soulevées collectivement.

S'impliquer au sein du RÉGAL Normandie



❖ Actuellement 130 contacts de la production à la consommation

❖ Charte d'engagements réciproques :

- Participer aux réunions proposées par le RÉGAL
- Être actif dans la réduction du gaspillage alimentaire
- Partager des informations et retours d'expérience sur le gaspillage alimentaire

❖ Un site internet : www.regal-normandie.fr

Charte d'engagement réciproque
RÉGAL Normandie - Membre du RÉGAL Normandie

Préambule
Le RÉGAL (Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire) Normandie est composé d'acteurs régionaux souhaitant agir pour réduire le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire. Il a été créé à l'occasion de la 2ème journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire en octobre 2014. Il a pour but d'accompagner et de faciliter régionalement la mise en oeuvre de la lutte contre le gaspillage alimentaire en vue d'atteindre l'objectif de - 50 % de gaspillage alimentaire d'ici 2025.

Engagement du RÉGAL Normandie
Le RÉGAL Normandie est une communauté de travail permettant aux acteurs de la chaîne alimentaire de se rencontrer, de coopérer, d'interagir, de co-construire et de travailler en synergie. Fonctionnant en intelligence collective, ce réseau se base sur la circulation de l'information entre ces acteurs, les apprentissages réciproques, la création de savoirs collectifs et innovants, l'émergence d'actions partenariales ou individuelles, le partage et la capitalisation des bonnes pratiques.

Le Regal Normandie s'engage auprès de ses membres à :

- Proposer un cadre qui facilite la mise en place d'action, entre autres par l'organisation d'échanges, de rencontres et de réunions de travail ;
- Permettre à ses membres de bénéficier d'apprentissages réciproques grâce à la construction, l'expérimentation et la diffusion de méthodes et d'outils ;
- Diffuser une veille sur la réduction du gaspillage alimentaire avec un zoom sur la réglementation ;
- Valoriser l'adhésion des membres au RÉGAL (utilisation par le membre du logo RÉGAL Normandie en y apposant la mention « membre du RÉGAL Normandie ») ;
- Valoriser les actions menées par ses membres via des fiches actions diffusées sur le site internet du RÉGAL ;
- Relayer au niveau national les actions innovantes mises en place par les membres, les méthodologies expérimentées ainsi que les questions soulevées collectivement.

Engagement du membre du RÉGAL Normandie
Le membre soussigné s'engage à :

- Participer aux réunions proposées par le RÉGAL (au minimum 1 par an) ;
- Être actif dans la réduction du gaspillage alimentaire ;
- Partager des informations et retours d'expérience sur le gaspillage alimentaire.

Le membre décide du niveau d'engagement qu'il veut apporter au RÉGAL et s'inscrit aux groupes de travail (GT) du RÉGAL suivant :

<input type="checkbox"/> GT Filières : production, transformation, distribution	<input type="checkbox"/> GT Restauration collective
<input type="checkbox"/> GT Information et Sensibilisation du consommateur	<input type="checkbox"/> GT Don alimentaire

Fait à le

Structure Membre du RÉGAL (Nom et logo) :

Nom et Prénom de la personne représentant le membre :

Coordonnées (Courriel et téléphone) :

Site : www.regal-normandie.fr

Avez-vous des questions ?

Merci



www.regal-normandie.fr



regal.normandie.animation@gmail.com